

**Convocation du CONSEIL COMMUNAL.**

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le 05 août 2021 à 20 heures 00 heures** à l'Hôtel de Ville.

**ORDRE DU JOUR :**

**SÉANCE PUBLIQUE**

- 1 Procès-verbal de la séance précédente : approbation
- 2 Comptabilité communale - Modification budgétaire 1/2021 - décision de l'autorité de tutelle : information
- 3 C.P.A.S. : comptes de l'exercice 2020: approbation
- 4 C.P.A.S. : modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2021 : services ordinaire et extraordinaire : approbation
- 5 Synergie coopérative Ville/C.P.A.S. : convention pour le service entretien : approbation
- 6 Rapport annuel de rémunération : prise d'acte
- 7 Soutien aux communes wallonnes sinistrées par les inondations : décision
- 8 Mesure régionale de soutien aux communes en faveur des clubs sportifs dans le cadre de la crise de la Covid-19 - correctif: décision
- 9 Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL Terre-en-Vue pour la réalisation d'outils de communication : décision
- 10 Comptabilité communale : règlement d'un sinistre assurance : article 60 : ratification
- 11 PIC 2017-2018 - Menuiseries extérieures de l'ancien CPAS de Ladeuze - Approbation des conditions et du mode de passation
- 12 IPALLE : projet supracommunal POLLEC 2021 pour le préfinancement d'audits logements : adhésion
- 13 Règlement complémentaire de roulage : décision
- 14 IMIO : ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire : approbation

Par ordonnance :

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre

Mme M-L VANWIELENDAELE

Mr C. DEMAREZ